

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 septembre 2016

Présents: Michel SOULES, Patrick SUBIAS, Jean BOISSELIER, Alain GUIRAUD, Robert FOURCADE, Sylvette PUEYO, Sabine GARCIA, Thierry GOUT, Patrick PUBIL, Cécile REYES, Nelly LEJARRE.

Pouvoirs:
Pascal MONIER à Alain GUIRAUD
Patricia BOUYSSOU à Michel SOULES

Absents non excusés : MAILHE Ludovic, Fatima AMRANI,

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick SUBIAS.

Début de séance à 19h 15 mn

Modifications des délibérations suite aux changements de n° des parcelles, ventes à Mr PUBIL et Mmes CREYGLLES et MAILHE).

Suite aux modifications du plan cadastral et des changements du n° des parcelles vendues à Mr PUBIL et Mmes CEYGOLLES et MAILHE, Mr le Maire demande à voter les modifications des délibérations antérieures.

Monsieur le Maire demande à Monsieur Patrick PUBIL de quitter temporairement la salle afin que le conseil puisse voter la vente du terrain.

Après que Monsieur Patrick PUBIL est quitté la salle, le Maire demande au conseil municipal de voter en ce sens.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Une délibération devra être prise à cet égard

Le vote terminé, Monsieur Patrick Pubil réintègre le conseil municipal

Demande de subventions FPIC à Carcassonne Agglomération.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Carcassonne Agglomération nous propose de nous attribuer des subventions sur le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) sur les travaux réalisés depuis quelques années.

Mr le Maire demande au conseil municipal de voter la demande de subventions FPIC à Carcassonne Agglomération.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Une délibération devra être prise à cet égard

Adhésion au CAUE.

Afin de nous accompagner et nous informer sur l'aménagement de notre commune, Mr le Maire demande au conseil municipal d'adhérer au CAUE.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Une délibération devra être prise à cet égard

Contrat d'assurance statutaire au CDG de l'Aude.

Régulièrement le CDG négocie le % d'indemnisations journalières auprès des compagnies d'assurances et demande à la Mairie de choisir parmi les 3 choix proposées :

Indemnisation des IJ à 100%

TR 10 AR en MO	7,25 %
TR 15 AR en MO	6,80 %
TR 30 AR en MO	5,90 %

Mr le Maire propose au conseil municipal l'option TR 15 AR en MO à 6,80 % et demande de voter en ce sens.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Une délibération devra être prise à cet égard

Agents IRCANTEC

TR 10 AR en MO	1,05 %
TR 15 AR en MO	0,95 %

Mr le Maire propose au conseil municipal l'option TR 10 AR en MO à 1 05 % et demande de voter en ce sens.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Une délibération devra être prise à cet égard

Questions diverses.

Mr le Maire donne la parole à Mr Jean BOISSELIER qui fait part au conseil municipal au niveau comptable de la nécessité de faire une décision modificative.

Mr le Maire demande de voter en ce sens.
Le conseil municipal vote à l'unanimité.
Une délibération devra être prise à cet égard

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h45 mn